



La culture: le moteur de rEUnaissance

17/05/2018



Luca Jahier, EESC President
Speaker

Discours à la 129e session plénière du CdR [seul le texte prononcé fait foi]

Monsieur le Président,

Monsieur le Commissaire,

Madame la Députée,

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité des régions,

Chers Collègues,

Chers Invités,

Mesdames, Messieurs,

Je suis honoré d'être invité à m'exprimer ici aujourd'hui et je remercie le président Lambertz de son aimable invitation.

Comme vous le savez, le thème de la culture me tient particulièrement à cœur et est l'une des quatre priorités de ma présidence, tout comme la paix, le développement durable et la jeunesse. Ces priorités constituent les piliers de la nouvelle Renaissance européenne vers laquelle nous devons tendre de toute urgence.

La culture n'est pas seulement un vecteur de croissance économique et de cohésion sociale mais aussi, depuis plusieurs siècles, l'un des moteurs de l'identité européenne. Nous sommes les enfants de Michel-Ange, Vitruve, Mozart, Picasso, Shakespeare, Racine et Kafka.

La connaissance de ce patrimoine culturel commun crée un sentiment d'appartenance et influence nos pensées et nos actes.

Toutefois, notre culture et notre patrimoine perdent une grande partie de leur impact s'ils ne sont pas soutenus et exploités à leur plein potentiel.

Et donc, au-delà de ces considérations d'ordre général, permettez-moi d'apporter une contribution très concrète aux débats de ce jour, concernant le rôle des villes et des régions en tant qu'actrices principales de la consolidation de l'identité européenne grâce à la culture.

Comment tirer le meilleur parti de la richesse que recèlent nos différentes cultures et notre patrimoine?

La politique culturelle des villes et des régions revêt une importance cruciale, comme le montre également le Moniteur des villes culturelles et créatives élaboré par le Centre commun de recherche, sous la direction du commissaire Navracsics.

Cette question centrale m'a aussi amené à commander en 2016 une étude sur le thème «Les villes, la culture et l'identité en Europe». Un grand nombre de ses conclusions sont aussi valables pour les régions.

N'ayant pas le temps de m'étendre sur l'ensemble des points de l'étude, permettez-moi de m'attarder sur trois domaines qui me paraissent utiles dans le contexte qui nous occupe:

1. le développement du dialogue multiacteurs,
2. l'importance de la mobilité et de l'échange, et

3. la nécessité de disposer de stratégies de financement innovantes.

Nous devons nous efforcer d'améliorer le dialogue entre les institutions et la société civile en matière de prise de décision dans le domaine culturel, de manière à assurer une approche à plusieurs niveaux d'enjeux locaux et régionaux de plus en plus complexes. Cela permettrait de favoriser la compréhension des processus démocratiques par les citoyens, de contrer les discours populistes en renforçant la confiance entre la société civile et les différents niveaux politiques, et de responsabiliser les citoyens en suscitant un sentiment d'appropriation. Ainsi, il a été démontré que la co-gouvernance de sites du patrimoine culturel renforce le sentiment d'appartenance commune ainsi que les liens entre les citoyens de générations et de milieux culturels différents. Elle a également une incidence positive sur le développement au niveau local de politiques culturelles en phase avec les besoins des citoyens.

En second lieu, je tiens à souligner l'importance de l'échange entre les cultures comme moyen de favoriser le développement social et économique. La mobilité est un élément essentiel de l'émergence d'une identité culturelle européenne et de l'amélioration de l'employabilité grâce au développement des compétences et des connaissances linguistiques. Les villes et les régions ont un rôle de premier plan à jouer dans la promotion des échanges et des partenariats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe.

En outre, la coopération culturelle transfrontalière régionale peut contribuer au développement d'espaces culturels, favorisant une meilleure compréhension des autres cultures, un sentiment d'identité régionale accru, l'amélioration de l'offre culturelle grâce à des programmes culturels transfrontières ainsi que le développement des régions frontalières, en s'appuyant sur leur diversité culturelle et leur histoire culturelle plurielle.

Cela contribuera à replacer la périphérie au cœur de notre société. Le terme «périphérie» ne doit pas être ici entendu au seul sens géographique, mais également au sens du produit de mécanismes d'exclusion.

Enfin, les décideurs à tous les niveaux, européen comme régional, s'efforcent partout de «faire plus avec moins». Nous avons donc toutes les raisons de nous réjouir du fait que le financement consacré au niveau européen au principal programme en matière culturelle, le programme «Europe créative», soit revu à la hausse.

Cependant, nous devons nous assurer que la culture soit également promue de manière transversale, par l'intermédiaire des fonds régionaux, du Fonds social européen, d'Interreg ou des programmes de recherche. À cet égard, il y a lieu d'éviter de limiter le financement aux infrastructures culturelles, aussi importantes soient-elles, et de financer les processus culturels. Investir dans un bâtiment n'est que le point de départ d'un processus, non sa fin. Ce n'est qu'alors que la culture et le patrimoine culturel pourront développer pleinement leur potentiel de consolidation de l'identité européenne.

Compte tenu des déficits de financement auxquels nous sommes confrontés, nous devons faire preuve de créativité. Les instruments financiers tels que le mécanisme de garantie des prêts en cours de développement dans le cadre du programme «Europe créative» actuel sont une possibilité et constitueront un moteur bienvenu pour les industries créatives. Toutefois, nous devons également continuer à soutenir les investissements publics dans le domaine de la culture comme un «acquis européen», reflétant le fait que la plupart des initiatives culturelles ne réaliseront pas de bénéfice direct. Néanmoins, il y a des bénéfices, et nous devrions nous efforcer de trouver les moyens de réinvestir ces retombées dans les écosystèmes culturels, en promouvant des partenariats entre les secteurs public, privé et civil. Par exemple, les bénéficiaires du tourisme devraient contribuer aux stratégies de préservation ou à l'engagement de la communauté au service du patrimoine.

Par conséquent, comme vous pouvez l'imaginer, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et je souscris pleinement aux avis qui doivent être débattus aujourd'hui. Je me félicite, par exemple, tout particulièrement de l'accent mis sur l'apprentissage précoce des langues en tant que pilier de la promotion des échanges et de l'identité européenne, ainsi que de l'appel à associer les jeunes à la conception des réformes des politiques éducatives et culturelles.

Au cours de l'année à venir, nous travaillerons sur plusieurs initiatives et avis dans le domaine de la culture, que j'aimerais mettre ici brièvement en avant.

Nous allons publier trois avis, portant respectivement sur: 1) Un nouvel agenda de la culture, 2) la stratégie éducative et 3) la stratégie en faveur de la jeunesse. Par ailleurs, un avis d'initiative sur la culture et le milieu rural est en cours d'élaboration. À l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel, celui-ci était également au cœur de l'édition 2018 de notre manifestation annuelle destinée à la jeunesse «Votre Europe, votre avis!» et constituera le thème du Prix de la société civile que nous organisons chaque année. Le point d'orgue du 60e anniversaire du CESE, que nous célébrerons la semaine prochaine, sera une soirée où la diversité de notre patrimoine culturel sera mise à l'honneur.

Je vous invite chaleureusement à participer à cet événement culturel, qui aura lieu à Bruxelles, le 24 mai.

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de points en commun et je me réjouis à la

perspective de renforcer la coopération entre le Comité économique et social européen et le Comité des régions.

Le plan d'action à long terme de l'UE pour le patrimoine culturel, évoqué par Mme Winter dans l'avis devant être adopté aujourd'hui, pourrait offrir une telle possibilité.

Je vous remercie pour votre attention.